**Carrières d’Avenir - Méthodologie**

Notre sélection Carrières d’Avenir s’appuie sur les plus récentes enquêtes Relance, réalisées par le ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur et de la Recherche, qui présentent la situation d’emploi des titulaires de diplômes ainsi que sur les perspectives nationales et régionales d’Emploi-Québec.

Pour l’édition 2018, les enquêtes les plus récentes à notre disposition sont :

* La Relance au secondaire en formation professionnelle 2015

\*Cette étude a pour objet de décrire la situation des personnes diplômées de la formation professionnelle au secondaire environ un an après l’obtention du diplôme.

* La Relance au collégial en formation technique – 2016

\*L’enquête a pour objet de faire connaître la situation des personnes diplômées de la formation technique du collégial environ dix mois après l’obtention de leur diplôme d’études collégiales (DEC) ou de leur attestation d’études collégiales (AEC).

* La Relance à l’université (titulaires d’un doctorat) – 2016

\*Cette enquête vise à décrire et à faire connaître la situation de personnes diplômées d’une formation de troisième cycle universitaire, environ vingt mois après l’obtention de leur doctorat.

* La Relance à l’université (titulaires d’un baccalauréat ou d’une maîtrise) – 2015

\*L’étude vise à décrire et à faire connaître la situation de personnes diplômées de la formation universitaire environ vingt mois après l’obtention de leur diplôme.

* Perspective Emploi-Québec 2015-2019

\*La prochaine étude devrait être publiée au courant de l’été de cette année et portera sur la période 2017-2021

Pour faire partie de notre liste de formations gagnantes, un programme devait notamment répondre aux critères suivants :

**Formation professionnelle**

* Cohorte d’au moins 25 diplômés;
* Taux de chômage inférieur à 10 %;
* Taux de diplômés en emploi supérieur à 75 % (certaines exceptions ont été acceptées lorsque la proportion de diplômés poursuivant leurs études dans le même domaine était très élevée);
* Taux d’emploi en rapport avec la formation supérieur à 75 %;
* Perspectives d’emploi favorables ou acceptables selon Emploi-Québec.

**Formation collégiale**

* Cohorte d’au moins 25 diplômés;
* Taux de chômage inférieur à 10 %;
* Taux de diplômés en emploi supérieur à 80 % (certaines exceptions ont été acceptées lorsque la proportion de diplômés poursuivant leurs études dans le même domaine était très élevée);
* Taux d’emploi en rapport avec la formation supérieur à 80 %
* Perspectives d’emploi favorables ou acceptables selon Emploi-Québec.

**Formation universitaire**

* Cohorte d’au moins 25 diplômés;
* Taux de chômage inférieur à 10 %;
* Taux de diplômés en emploi supérieur à 80 % (certaines exceptions ont été acceptées lorsque la proportion de diplômés poursuivant leurs études dans le même domaine était très élevée);
* Taux d’emploi en rapport avec la formation supérieur à 80 %;
* Perspectives d’emploi favorables ou acceptables selon Emploi-Québec.